

# INFO N° : 128

## CONSEIL MUNICIPAL du 9 janvier 2009

### DECISIONS MODIFICATIVES

Afin de régler des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, le conseil municipal décide d'ouvrir les crédits suivants :

- VOIRIE	10 000 €
- LAMPES DE RUE	2 150 €
- ACHAT DE TERRAIN	1 100 €

Ces sommes seront reprises au budget 2009.

## INFORMATIONS

### MEDIATHEQUE

La médiathèque vient de renouveler 500 livres et 300 CD audios. De plus, elle vous offre aussi une nouveauté : emprunter des CD roms (jeux et documentaires à utiliser sur PC) pour enfants et adultes.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillerons pour profiter de tous ces services.

Nous vous rappelons que la médiathèque est gratuite et ouverte à tous.

**Par ailleurs, une exposition sur les dinosaures sera visible dans la salle de mairie du 19 janvier au 01 février 2009 (aux heures d'ouverture du secrétariat).**

### FIOUL : PRIME A LA CUVE (RAPPEL)

L'aide exceptionnelle « prime à la cuve » se poursuit. Les dossiers sont à déposer à la Trésorerie de Vesoul jusqu'au 30 avril 2009. Pour de plus amples renseignements, voir l'info n° 126 ou la mairie.

### TRAVAUX A L'ENTREE DU VILLAGE

Les travaux vont continuer jusqu'au mois de mai. Ils se termineront par la remise en état de la chaussée en enrobés, financée pour 2/3 par le Conseil général et 1/3 par la commune. Merci de respecter les feux tricolores pour la sécurité du personnel qui travaille sur le chantier.

### PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les nouveaux tarifs de délivrance d'un passeport sont les suivants :

- pour un majeur	88 € - validité 10 ans
- 15 ans et +	44 € - validité 5 ans
- moins de 15 ans	19 € - validité 5 ans

Comme par le passé, les demandes sont à faire à la mairie du domicile en attendant que la Haute-Saône soit en mesure de délivrer les nouveaux passeports biométriques (en principe à partir de juin). Nous vous informerons des nouvelles règles le moment venu.

En ce qui concerne les cartes d'identité sécurisées, elles restent gratuites pour une première demande ou une modification (adresse, nom...). En revanche, le coût sera de 25 € si le demandeur n'est pas en mesure de présenter son ancien titre.

### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Après l'enquête de recensement de 2007, la population résidant habituellement à Villers-le-Sec est de 530 habitants (+ 13 étudiants logés à l'extérieur), soit une population totale de 543 habitants au 01/01/2009 (+ 9.7 % par rapport au recensement de 1999).

A titre d'information, nous vous communiquons au dos de l'info, quelques statistiques établies à partir de ce recensement et décrivant la population, les types d'activité, le parc des logements